



Panos Institute West Africa
Institut Panos Afrique de l'Ouest

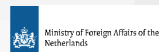
PRIX REGIONAL JOURNALISME SENSIBLE AU GENRE


E D I T I O N 2 0 2 0



Projet « Femmes : Occupez les Médias ! »

Avec l'appui du Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas



Avec le Parrainage de 

Remerciements

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) adresse ses vives félicitations aux lauréat(e)s du Prix régional Journalisme sensible au genre. Ce prix sanctionne sans doute des années de sacrifice mais aussi une sensibilité incontestable par rapport au Genre et aux Droits des femmes.

L'IPAO exprime également ses chaleureux remerciements et toute sa gratitude au parrain institutionnel, en l'occurrence le Bureau régional Afrique de l'Ouest et Centre d'ONU Femmes dont les nombreuses actions en faveur des femmes et leurs droits ne sont plus à démontrer. Dès le départ, le Bureau régional a marqué sa disponibilité à accompagner le prix dont le but est d'encourager les journalistes ouest-africains, francophones notamment à mener un journalisme plus sensible au genre et à accorder une attention plus marquée aux femmes, notamment aux violences multiformes qu'elles subissent, à leurs droits de communiquer et à participer à tous les processus de développement.

Nos chaleureux remerciements vont aussi à l'endroit des membres du jury. Composé de journalistes et d'experts de renommée internationale, le jury n'a ménagé aucun effort pour se donner le temps d'examiner les productions des candidats afin de les départager sur la base de critères objectifs et professionnels.

Enfin, l'IPAO remercie le bailleur, en l'occurrence le ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas qui a bien voulu appuyer le concours régional dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Femmes : Occupez les Médias ! ».

L'IPAO vous réitère son engagement à œuvrer pour l'avènement d'un journalisme plus sensible au genre en Afrique de l'Ouest. Et cela se fera avec le concours de toutes les institutions médiatiques, étatiques et internationales qui partagent avec nous cette vision du journalisme.



Le Parrain : *Bureau régional Afrique
de ONU Femmes Afrique de l'Ouest et Centre*

Oulimata SARR

Directrice régionale Afrique
de l'Ouest et Centre

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies qui s'occupe de façon spécifique des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leurs besoins partout dans le monde.

En Afrique de l'Ouest comme ailleurs, elle soutient les Etats membres des Nations Unies dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des sexes et travaille avec les gouvernements et la société civile à concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour veiller à l'application effective de ces normes et à ce que les femmes et les filles en bénéficient. Elle intervient donc à l'échelle mondiale pour faire de l'ambition des Objectifs de développement durable une réalité pour les femmes et les filles. ONU Femmes soutient la participation équitable des femmes à tous les aspects de la vie, en mettant l'accent sur cinq domaines prioritaires :

- Renforcer le leadership des femmes et leur participation ;
- Mettre fin à la violence à l'égard des femmes ;
- Intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ;
- Renforcer l'autonomisation économique des femmes ;
- Placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national.

LAUREAT(E)S

**HELENE
DOUBIDJI***togotopnews.com (Togo)***GRAND PRIX PRESSE
EN LIGNE**

Hélène Doudibji est journaliste au Togo depuis environ 10 ans. Titulaire d'une maîtrise en sociologie, elle est passionnée par le journalisme dès son jeune âge et fit ses premiers pas dans le métier alors qu'elle était encore étudiante. Après avoir travaillé pour plusieurs médias nationaux et étrangers, elle a fondé en septembre 2014 le site togotopnews.com.

A la fois manager et journaliste de terrain, Hélène Doudibji est polyvalente mais a un grand intérêt pour des sujets à fort impact social et des questions relatives à la femme. Ses grands reportages lui ont valu plusieurs prix et reconnaissances sur les plans national et international dont le dernier en date est le prix Lauriers du Journalisme d'impact au Togo, catégorie " Presse écrite-presse en ligne " édition 2018. Un prix qui lui a permis de faire un perfectionnement à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille en France dans le cadre des universités d'été 2018, suivi d'un stage au service Web de TV5 Monde à Paris.

Depuis mai 2019, la jeune journaliste est élue présidente de l'Association togolaise des organes de presse privés en ligne (ATOPPEL).



MOUHAMADOU TOURE

STUDIO TAMANI (MALI)

GRAND PRIX TÉLÉVISION

Mouhamadou Touré est un journaliste malien, rédacteur en chef adjoint au Studio Tamani (programme audiovisuel, quotidien de 4 heures et 30 minutes, diffusé par 85 radios, 03 télévisions au Mali et plusieurs autres plateformes). Avant de commencer en juin 2013 au Studio Tamani, Mouhamadou a travaillé dans plusieurs autres médias maliens comme Radio Bamakan et Radio Voix des jeunes. Il a collaboré avec Radio France, Radio Télévision Suisse, Humans&Climate Change Stories.

Au niveau de la rédaction de Studio Tamani, M. Touré coordonne, entre autres, le projet « Droits des femmes », l'émission de débat quotidien « Le Grand Dialogue », le magazine hebdomadaire « Parlons de l'Environnement » ainsi que les opérations spéciales comme récemment la couverture médiatique des concertations nationales sur la gestion de la transition.

En 2019, le prix du « Meilleur journaliste - présentateur de débat au Mali » a été décerné à Mouhamadou Touré par Zeno Média, une organisation basée aux USA.



MARIAM OUEDRAGO

SIDWAYA (BURKINA FASO)

**GRAND PRIX PRESSE
ÉCRITE**

Mariam Ouédraogo est journaliste au quotidien public Burkinabè Sidwaya. Une rédaction qu'elle a intégré le 13 décembre 2013, après deux ans de formation à l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC). Auparavant, elle a effectué un stage de près de trois ans (2008-2011), à la rédaction de Sidwaya et de l'Agence d'Information du Burkina (AIB).

Pendant les sept ans passés au « Desk Société » de Sidwaya, elle a réalisé des enquêtes et des reportages sur des sujets relatifs à l'éducation, à la santé, au genre, au handicap, ect. Ce faisant, en 2008, Mariam a remporté le Prix de la meilleure enquête presse écrite au Galian, un concours annuel d'excellence organisé par le ministère en charge de la communication.

En octobre 2020, elle a également remporté le Prix spécial de la meilleure journaliste du Burkina Faso décerné par le Centre national de presse Norbert Zongo pour ne citer que ceux-là.



MARTHE AKISSI

RADIO CÔTE D'IVOIRE

GRAND PRIX RADIO

Marthe Akissi est journaliste - reporter - présentatrice à Radio Côte d'Ivoire, la chaîne nationale du Groupe RTI (radiodiffusion télévision ivoirienne)

Elle est titulaire d'un master en journalisme obtenu à l'Institut des sciences et techniques de la communication (ISTC Polytechnique) de Côte d'Ivoire. Depuis 2011, Marthe exerce le métier de journaliste radio et participe à plusieurs formations nationales et internationales sur les droits des femmes.

JURY

**EUGENIE
ROKHAYA
AW**

Eugénie Rokhaya Aw est une experte en Genre et Conflits de renommée internationale. Elle fut la première secrétaire exécutive de l'Association des professionnelles africaines de la communication (APAC). Eugénie a mené plusieurs travaux de recherche sur le Genre, notamment au Rwanda où elle a mené des missions pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pendant la période du génocide.

De retour à Dakar en 2002 après un long séjour d'études au Canada, Eugénie rejoint le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) en tant qu'enseignante-chercheure, l'une des écoles de journalisme de référence en Afrique francophone rattachée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. En 2005, elle devient la première femme directrice du Cesti. Une fonction qu'elle a occupée jusqu'en 2011. Eugénie continue de participer activement à la réflexion sur l'avenir des médias, la formation des journalistes, les relations hommes/femmes, les questions relatives au Genre, paix et sécurité en Afrique.

Actuellement, l'ex-directrice du Cesti est la présidente du Comité pour le respect de l'éthique et de la déontologie, le tribunal des pairs au Sénégal.



ISRAËL GUEBO

Diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille, **Israël Guébo** dit Yoro est considéré comme l'une des figures de proue de la communication numérique en Côte d'Ivoire et en Afrique subsaharienne francophone.

En février 2009, il crée Avenue225.com, une plateforme d'informations en ligne où les citoyens peuvent envoyer des articles, des photos ou des podcasts afin de décrire leurs quotidiens. En juin de la même année, il rencontre Aude Guyot avec qui le projet des Avenues Africaines va voir le jour au Mali, au Sénégal, au Togo, au Bénin, au Congo-Brazzaville et au Burkina Faso.

En 2011, Yoro lance avec des amis E-Voir, une agence qui est spécialisée dans de la communication digitale et dans les « Solutions Medias ». Une agence qui organise avec succès les « E-School », une université d'été à l'endroit des populations sur les usages d'Internet dans la vie quotidienne.

Jusqu'en 2016, Israël Guébo est chargé de cours de web journalism dans des universités et grandes écoles publiques et privées à Abidjan. Il lance Africa Daily News, site d'informations en ligne qui remporte, en 2017, le "2e prix de la meilleure entreprise de presse numérique de Côte d'Ivoire".

En juin 2019, il est nommé au Conseil d'administration de l'ESJ-Lille, devenant ainsi le premier Africain à intégrer cette instance, depuis la création de l'établissement.



DOSSO MAFELINA

Madame Dosso Mafélina est experte en Genre, Droits Humains, Gouvernance électorale et Gestion des conflits. Elle est la secrétaire générale du Réseau paix et sécurité pour les femmes de l'espace CEDEAO-Côte d'Ivoire (REPSFECO-CI).

Militante de renommée de la cause féminine, elle a consacré plus d'une vingtaine d'années à la vie associative et à la défense des Droits humains, des droits de la femme et à la gestion et prévention des conflits et à la gouvernance électorale. Elle est membre fondatrice de l'Organisation des femmes actives de Côte d'Ivoire (OFACI) dont elle assurera l'intérim de la Présidence de juillet 2013 à janvier 2015. Mme Dosso est membre fondateur de la Plateforme des organisations de la société civile pour l'observation des élections en Côte d'Ivoire où elle occupe le poste de vice-présidente.

Par ailleurs, elle fait partie du comité d'écriture de la toute première mouture de l'avant-projet de loi portant parité, laquelle mouture a abouti, depuis le 14 octobre 2019, à la loi favorisant la représentation de la femme dans les assemblées élues avec un quota de 30%.



MOUSSA AKSAR

Moussa Aksar est un journaliste d'investigation nigérien qui a réussi à gagner en notoriété aux niveaux régional et international. Il est le fondateur et Directeur de publication du journal L'événement.

Spécialisé sur les questions sécuritaires au Sahel, il a effectué plusieurs reportages sur la secte Boko Haram et une série d'enquêtes sur la corruption, le trafic de drogue, les faux médicaments, le trafic international de bébés. Moussa est l'un des rares journalistes à avoir remporté un procès contre l'ex guide libyen Mouammar Kadhafi malgré les pressions multiples exercées sur sa personne. L'actuel membre du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et du conseil d'administration de la Cellule Norbert Zongo pour le Journalisme d'investigation a gagné plusieurs prix nationaux et internationaux pour son professionnalisme dans le traitement des questions de bonne gouvernance et de terrorisme. Moussa Aksar est actuellement le correspondant de Reuters au Niger.



SAMBA DIALIMPA BADJI

Présentement, **Samba Dialimpa Badji** est le rédacteur en chef d’Africa Check version française, la première organisation de fact-checking en Afrique francophone. Samba est un journaliste qui a réussi à développer une solide expérience en radio au Sénégal et niveau international.

De mars 2010 à novembre 2014, il a travaillé comme producteur senior pour le service BBC de langue française. Samba a été le Directeur media et communication au Bureau d’Afrique de l’Ouest et Central de Save the Children, une organisation internationale de promotion des droits des enfants.

Le journaliste a aussi travaillé pour Radio France Internationale. En tant que spécialiste indépendant des médias, il a conduit plusieurs programmes de formation pour des journalistes en Afrique.



DENISE EPOTE

A l'avènement de la télévision au Cameroun en 1985, **Denise Epoté** devient la première présentatrice du journal de la CRTV où elle a successivement occupé les postes de chef d'édition, puis de rédacteur en chef.

En 1994, Denise devient chargée des programmes au sein de TV5AFRIQUE. Quatre ans plus tard, elle est nommée Directrice Afrique de TV5 qui deviendra, quelques années plus tard, TV5MONDE. Parallèlement, elle présente un magazine hebdomadaire « Et si vous me disiez toute la vérité » et sur RFI, une chronique dominicale « Les têtes d'affiche de Denise EPOTE ».

A Abuja, en 2001, le Panafrican Broadcasting Heritage and Achievement Awards lui décerna le prix de la meilleure journaliste africaine.

Une distinction qui s'ajoute à celles remises par le Sénégal (Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1997), le Cameroun (Chevalier de l'Ordre de la Valeur en 2003 et Officier du Mérite en 2013), la France (Chevalier de l'Ordre du Mérite en 2006 et Chevalier de la Légion d'honneur en 2013) et le Burkina Faso (Officier des Arts et des Lettres en 2009).

En 2013, 2014 et 2019, le magazine Forbes Afrique la classe parmi les 100 femmes les plus influentes du continent. En 2017, c'est le magazine New African qui la classe parmi les 100 personnalités influentes du continent.

Depuis 2015, Denise Epoté est désignée présidente de la journée femmes des Journées nationales des diasporas, lancées en 2012 à Bordeaux par Alain JUPPE. La journaliste est par ailleurs membre du Comité consultatif d'Africa 2020 et du Comité consultatif de la Fondation Aide et Action qui œuvre en faveur de l'éducation des filles.

Prix régional sur le Journalisme sensible au genre

Règlement Général :

I. CADRE ET OBJECTIFS DU PRIX REGIONAL

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Femmes : Occupez les Médias ! », lance le Prix Régional sur le Journalisme Sensible au Genre, sous le parrainage du Bureau Régional d'ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre.

A travers ce Prix régional, l'IPAO et ses partenaires veulent créer une stimulation chez les journalistes et au sein des médias ouest-africains à produire sur les questions relatives aux droits des femmes et des contenus médiatiques plus équilibrés du point de vue genre, notamment dans les pays francophones à savoir le Bénin, le Togo, le Mali, le Niger, la Guinée, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Burkina Faso.

L'objectif principal du Prix est de récompenser les meilleures productions journalistiques sur les droits des femmes qui auront le mieux contribué à une pratique du journalisme sensible au genre en Afrique de l'Ouest dans les huit (8) pays francophones en particulier.

Le présent règlement vise à établir les conditions de participation, d'éligibilité et d'attribution du prix dans les différentes catégories retenues, ainsi le fonctionnement du jury.

II. NATURE DU PRIX ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Article 1 : Catégories

1. Le Grand prix régional radio Journalisme Sensible au Genre ;
2. Le Grand prix régional télévision Journalisme Sensible au Genre ;
3. Le Grand prix régional presse écrite Journalisme sensible au Genre ;
4. Le Grand prix régional presse en ligne Journalisme Sensible au Genre

Article 2 : Critères d'éligibilité

1. Le Prix est ouvert à tous les journalistes africains travaillant dans les pays ouest-africains francophones que sont Bénin, Togo, Mali, Niger, Guinée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso.
2. Ils doivent publier /diffuser leurs productions dans un ou plusieurs médias basés dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophones cités ci-dessus.
3. La production journalistique doit porter sur l'exercice ou les violations des droits des femmes, notamment la participation politique, les violences spécifiques faites aux femmes et tout sujet d'actualité pertinent relatif aux droits des femmes.
4. Les productions journalistiques éligibles sont celles qui ont été diffusées entre le 1er septembre 2019 et le 10 septembre 2020.
5. Le genre journalistique de la production doit être une enquête (investigation) ou un grand reportage.
6. Le dossier de candidature doit être soumis dans les délais fixés dans l'appel à candidature.

Articles 3 : Composition du dossier de candidature

Tout journaliste intéressé et remplissant les critères d'éligibilité devra soumettre un dossier de candidature comprenant :

1. Une (1) enquête ou un (1) grand reportage en précisant qu'il s'agit bien de la production soumise à titre de candidature ;
2. Le lien ou la copie du grand reportage ou de l'enquête soumis (e) à titre de candidature avec précision de la date de diffusion ;
3. Une copie de la carte de presse ;
4. Une (1) deuxième production (enquête, reportage, dossier, analyse, interview, etc.) montrant son intérêt éditorial à travailler sur les droits des femmes.

Article 4 : Critères de sélection

Les enquêtes et reportages seront évalués à partir de deux (2) catégories de critère :

a) Technique :

- Maitrise du genre rédactionnel ;
- La qualité de l'écriture, le confort d'écoute, la qualité des images ;
- L'effort de recherche/ documentation ;
- L'équilibre des sources, notamment du point de vue genre ;

b) Thématique :

- Pertinence du sujet par rapport à la situation des droits des femmes ;
- La maitrise de la problématique des droits des femmes dans le ou les pays d'Afrique de l'Ouest ;
- Le vocabulaire utilisé pour parler des femmes

Article 5 : Récompenses

Chaque lauréat (e) recevra une enveloppe d'**un million cinq-cents mille francs CFA (1 500 000 F CFA)**.

Aucun (e) candidat (e) ne pourra être lauréat (e) de deux (2) ou plus.

Article 6 : Proclamation des résultats

A la suite des délibérations, le jury dresse un procès-verbal pour désigner les 4 lauréats. Cette désignation sera motivée pour chaque lauréat.

Les quatre (4) gagnant (e)s seront annoncés le 5 octobre 2020. Ils seront informés par email puis invités à partager une photo profil pour illustrer le communiqué d'annonce prévu à cet effet.

Tous les candidats au prix recevront à l'adresse email utilisée pour déposer leurs candidatures les résultats issus des délibérations du jury.

Article 7 : Recours

Les candidats qui ne sont pas d'accord avec les résultats proclamés par le jury ont un délai de cinq (5) jours pour déposer un recours, à partir de la date de publication des résultats. Ce recours doit être écrit et envoyé au jury par voie électronique accompagné de preuves.

Le jury a trois (3) jours pour statuer sur le recours du candidat à partir de la date de réception dudit recours.

A la suite de l'examen des preuves le jury statue sur le recours. Cette fois-ci, la décision du jury est définitive et sans appel.

Article 8 : Remise des prix

Les prix seront remis à l'occasion d'une cérémonie régionale qui sera organisée dans un pays d'intervention du projet « Femmes : Occupez les Médias ! », à savoir au Mali, Niger, en Côte d'Ivoire ou au Sénégal. Elle

réunira les lauréat (e)s, des membres du jury, des représentants d'organisations professionnelles de médias, des représentants d'organisations et d'institutions régionales de défense des droits des femmes, des organes de régulation des médias, etc.

III. LE JURY

Article 9 : Composition du jury

Les prix seront attribués par un jury régional indépendant de cinq (5) membres. Sa composition prendra en compte les quatre (4) catégories de média et la thématique genre et droits des femmes.

Les membres du jury seront des journalistes d'expérience et des experts en genre membres d'organisation de la société civile et d'institutions régionales de défense des droits des femmes.
Le jury sera présidé par un journaliste d'expérience.

L'IPAO et le Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre d'ONU Femmes ne seront pas membre du jury. Néanmoins, l'IPAO aura un statut d'observateur et donc pourra assister aux réunions du jury.

Article 10 : Fonctionnement du jury

Le jury se réunira autant de fois que de besoin sur convocation de son président (e).
Toutefois, il se réunira obligatoirement pour :

1. Examiner et discuter le Règlement général du Prix régional ;
2. Faire la répartition des points aux critères d'évaluation des productions ;

3. Nommer dans chaque catégorie 3 à 4 productions ;
4. Délibérer, dresser et signer le procès-verbal des 4 vainqueurs, soit 1 par catégorie de média ;
5. Statuer sur les éventuels recours déposés par les candidats.

A chaque séance, le jury peut désigner un rapporteur en son sein ou pas. Le jury peut solliciter l'appui de l'IPAO sur toutes les questions qui participent à un bon déroulement de ses sessions.

Le président du jury ou un membre désigné devra proclamer les résultats à la cérémonie de remise des prix.

Article 11 : Mode de prise de décision

- Les décisions du jury sont prises par consensus et en toute objectivité.
- En cas de désaccord, les membres du jury peuvent procéder par vote.
- En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Article 12 : Confidentialité

Les membres du jury sont tenus de respecter la confidentialité des délibérations. En aucun cas, ils ne devront communiquer avec des candidats ou publiquement les secrets des délibérations à part les éléments mentionnés dans le procès-verbal du jury, pendant une période de 30 jours, à partir de la date publication dudit procès-verbal.



Panos Institute West Africa
Institut Panos Afrique de l'Ouest

IPAO - 6, Rue Calmette Dakar BP 21132 Dakar-Ponty

Tél : (221) 33 849 16 66 - Fax : (221) 33 822 17 61

www.panos-ao.org